

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2023

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE, DE LA SANTÉ, DU TRAVAIL,  
DES TRANSPORTS ET DE L'AGRICULTURE - (N° 619)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE3

présenté par  
M. Travert  
-----

### ARTICLE 30

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« couvrant »

le mot :

« intégrant ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

réactionnel